



Festival de bande dessinée Lausanne

## REGLEMENT DU CONCOURS BANDE DESSINEE DESSINATEURS DE DEMAIN 2014 THEME : « STRIPEASE »

---

*Dessinateurs de demain* est le concours de bande dessinée de BD-FIL, le Festival de bande dessinée de Lausanne. Il est destiné à promouvoir de nouveaux talents. Ouvert à toute personne de 15 ans et plus n'ayant jamais été publiée. Son édition 2014, dotée de CHF 4'500.- (€ 3'600.- env.) de prix, est placée sous le thème « STRIPEASE ». Ses lauréats, au nombre de trois, seront invités à séjourner au Festival (11 au 14 septembre 2014). Une sélection des projets reçus fera l'objet d'une exposition aux dates du Festival. Le délai de participation est fixé au lundi 30 juin 2014 (date du sceau postal faisant foi).

---

### 1. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Le concours BD « Dessinateurs de demain » de BD-FIL 2014 est ouvert à toute personne âgée de 15 ans et plus, domiciliée en Suisse ou à l'étranger et dont le travail n'a jamais été publié sous forme d'album ou de manière régulière dans un média à grand tirage. Chaque participant ne peut adresser qu'un seul projet. Les travaux collectifs ne sont pas acceptés. Le concours vise, en effet, à saluer et à encourager des auteurs dits complets. Les lauréats des précédentes éditions du concours, mentions spéciales exceptées, ne sont pas autorisés à participer.

### 2. PROJET A SOUMETTRE

Chaque projet doit présenter une histoire dessinée originale complète, sur une planche, avec ou sans texte, en étroite relation avec le thème du concours « stripease ». Ce thème peut être librement interprété. Le projet doit impérativement être présenté sur un support de format A3 (29,7 x 42 cm) à la française (vertical). Les projets ne présentant pas une narration ou d'un format différent à celui exigé seront automatiquement exclus du concours. Le style, la forme, ainsi que les matériaux utilisés pour le projet, sont laissés au libre choix du participant. La langue utilisée pour les éventuels textes et dialogues doit être le français. Les nom, prénom, date de naissance (jour/ mois/année), adresse postale complète, numéro de téléphone (fixe et/ou mobile) et adresse e-mail (obligatoire) du participant doivent figurer au verso du projet de manière lisible. Le participant indiquera également la technique de travail utilisée pour sa création et sa mise en couleur.

### 3. DELAI DE PARTICIPATION

Les participants au concours doivent faire parvenir leur projet à l'adresse de BD-FIL (BD-FIL, Concours Dessinateurs de demain, Place de la Cathédrale 12, 1005 Lausanne - Suisse) pour **le lundi 30 juin 2014 au plus tard (date du sceau postal faisant foi)**. Si l'envoi est effectué dans la semaine précédente ou en date du 30 juin, merci de l'affranchir en courrier prioritaire. L'envoi d'un projet induit l'acceptation du présent règlement.

### 4. MODE D'ENVOI/DE DEPOT

Chaque projet (original ou impression) doit parvenir à BD-FIL à plat, non-plié et non-roulé, dans un emballage lui assurant une protection idéale. BD-FIL adressera, par mail, et pour le 22 juillet au plus tard, un accusé de réception des projets réceptionnés. Les envois provenant d'un pays autre que la Suisse indiqueront aucune valeur commerciale\* sur le document de douane. **Le dépôt des projets au bureau de BD-FIL est uniquement possible, du lundi au jeudi, de 14h à 17h, jusqu'au 30 juin à 17h.**

\*BD-FIL décline toute responsabilité en cas de blocage du projet aux douanes et ne s'engage pas à payer les frais additionnels liés à des erreurs de déclaration de la planche.

### 5. JURY

Le jury du concours sera notamment composé de Marion Barraud (lauréate du concours Dessinateurs de demain 2013, France), d'un journaliste spécialisé, d'un éditeur et d'un représentant du Festival. Le jury appréciera le respect des conditions du présent règlement, l'originalité et la qualité de réalisation de la création, ainsi que les qualités particulières du scénario (réalisation, découpage, etc.) et du travail graphique.

## 6. RESULTATS ET PRIX

Le concours est doté de trois prix :

**1<sup>er</sup> Prix CHF 2'000.- (env. € 1'600.-\*)**

**2<sup>e</sup> Prix CHF 1'500.- (env. € 1'200.-\*)**

**3<sup>e</sup> Prix CHF 1'000.- (env. € 800.-\*)**

Les trois lauréats seront avertis personnellement, par téléphone et par courriel, le **vendredi 1<sup>er</sup> août au plus tard**. Leurs noms ainsi que des reproductions de leurs projets seront communiqués aux médias et affichés sur les pages Internet du site BD-FIL - [www.bdfil.ch](http://www.bdfil.ch) - dès le **vendredi 11 septembre**. Le jury pourra, au-delà des trois prix, décerner une ou plusieurs mentions spéciales pour récompenser la valeur particulière d'un projet. Les mentions spéciales seront, sauf disposition particulière, des récompenses honorifiques, non dotées.

Aucune correspondance ne peut être échangée au sujet du concours et de son jury. Toute voie juridique est exclue.

Les lauréats domiciliés en Europe occidentale seront invités au Festival (frais de déplacement, hébergement et repas à la charge du Festival) pour la cérémonie de remise des prix. Les lauréats domiciliés hors Europe occidentale profiteront du même avantage, seul leur déplacement ne sera pas pris en charge par le Festival. Un dédommagement de CHF 500.- maximum leur sera, toutefois, dans le cas de leur venue, versé à titre de contribution pour leurs frais de déplacement.

## 7. EXPOSITION DU CONCOURS

Une sélection de 100 projets (dont les 3 projets lauréats), réalisée par le jury, fera l'objet d'une exposition dans le cadre et aux dates du Festival. Il est exceptionnellement possible que cette exposition soit réalisée en extérieur et présente, dès lors, des reproductions/ impressions des projets. Les projets originaux seront scannés par le Festival. Les fichiers numériques des projets reçus sous forme d'impression seront sollicités aux participants.

## 8. PRIX DU PUBLIC

Un prix du public, doté de CHF 1'000.- (env. € 750.-\*) sera attribué par les visiteurs de l'exposition sur l'objet des 100 projets sélectionnés. Son lauréat sera annoncé le dimanche 14 septembre, dès 18h, sur le site Internet de BD-FIL et par un communiqué aux médias.

## 9. PROPRIETE DES PROJETS/RETOUR DES PROJETS

**Les projets primés demeureront propriété du Festival.** Aucun droit ne pourra être perçu par leurs auteurs pour les publications pouvant être réalisées dans la presse ou dans des réalisations ayant pour but d'assurer la promotion de BD-FIL (catalogues, livres-anniversaire, expositions hors-cadre BD-FIL, etc.). Toute autre exploitation que celles citées ci-dessus ne pourra être réalisée sans l'accord des auteurs.

Tous les projets reçus seront conservés et disponibles à BD-FIL **jusqu'au 31 décembre 2016**. **Les participants suisses** ayant fait parvenir un projet original et souhaitant le recevoir en retour sont priés de joindre à leur envoi des timbres-poste pour un montant de CHF 10.-. **Les participants domiciliés en Europe occidentale** joindront une somme de 10 Euros (en billets, pas de timbres). **Les participants domiciliés hors Suisse et hors Europe occidentale** joindront une somme de 20 Euros (en billets, pas de timbres). Ces participations financières sont destinées à couvrir les frais postaux. Leur projet leur sera retourné pour le 30 octobre 2014 au plus tard **en courrier normal**. BD-FIL décline toute responsabilité en cas de perte par les services postaux compétents. Les projets peuvent également être retirés au bureau de BD-FIL, Place de la Cathédrale 12, Lausanne, dès le **20 octobre 2014, du lundi au jeudi, sur demande préalable au + 41 21 312 78 10 ou via [info@bdfil.ch](mailto:info@bdfil.ch)**.

## 10. REPOSNABILITE

Le Festival recommande aux participants de réaliser, à toute fin utile, une copie de leur projet. Il décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des projets. Le meilleur soin leur sera porté pour leur exposition, certains dégâts peuvent néanmoins être consécutifs à cette dernière.

\* conversion indicative, au cours de change de décembre 2013

## POUR TOUTE INFORMATION :

BD-FIL, Concours BD - Dessinateurs de demain, Place de la Cathédrale 12, 1005 Lausanne (Suisse)

Tél. +41 (0)21 312 78 10, [info@bdfil.ch](mailto:info@bdfil.ch), [www.bdfil.ch](http://www.bdfil.ch)